



BEAULIEU

Isère

Bulletin municipal

Mars 2013



SOMMAIRE

Mot du Maire	page 2
Au Conseil	page 3
Budget	page 4
Les Travaux	page 9
P.L.U.	page 9
Rappels Règles	page 10
Autorisation Sortie Territoire	page 11
Offre Emploi	page 11
État Civil	page 11
Soleil Rouge	page 11
Détecteurs Fumée	page 12
Site Internet	page 12
Liste Assistantes Maternelles	page 12
Les Ponts	page 13
Don du Sang	page 13
Coup de Projecteur	page 14
Nos Écoles	page 16
Nos Associations :	
Le Club Détente et Loisirs du Vézy	page 18
Le Foyer Pour Tous	page 19
La Truite du Vezy	page 19
L'ACCA	page 20
APEBT	page 20
New Map	page 21
Récolte des Noix Souvenirs...	page 23
Mémento	page 27
Agenda	page 27



Mot du Maire

Chaque année à pareille époque, la parution du bulletin municipal, véritable trait d'union entre les élus et la population, permet de vous informer des principales décisions de la mairie, du fonctionnement des associations, des informations pratiques ou encore retrace quelques scènes de la vie de la commune.

Cette parution vous permet aussi de prendre connaissance du budget 2013 qui a été voté le 2 avril. Pour préparer le budget, c'est chaque fois un exercice d'équilibre car il est très difficile de réduire les dépenses publiques, sauf à faire payer davantage les services ou à réduire les prestations. C'est donc dans ce contexte que nous avons préparé le budget, en essayant de poursuivre les investissements, tout en maîtrisant les frais de fonctionnement et sans augmenter la fiscalité qui pèse sur les ménages. Cette année encore, le Conseil municipal a souhaité ne pas augmenter le taux des impôts, la seule augmentation visible sur votre feuille d'impôts est due à l'augmentation des bases fixées par l'Etat.

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin le détail du compte administratif 2013 et du budget 2014.

Une des principales satisfactions, est la baisse régulière du taux d'endettement qui, pour Beaulieu, avec 213 euros par habitant, se situe bien en dessous des 659 €/hab de la moyenne départementale pour les communes de même importance. Satisfaction, car dans cette période difficile, avec des aides qui se réduisent et des contribuables déjà très sollicités, il est important d'avoir peu de dettes à rembourser.

Pour les prévisions de travaux, cette année, il reste à achever le programme triennal de la voirie communale avec la poursuite du renforcement de certains chemins, l'installation d'un point propre au pont SNCF quartier de Buisson Rond, et des travaux d'entretien sur les bâtiments dont vous trouverez le détail en page 9.

Cette année 2013 verra un dossier qui se termine : le Plan Local d'Urbanisme. L'enquête publique aura lieu du 16 avril au 18 mai, chacun d'entre vous pourra venir consulter le dossier et faire part de ses observations en mairie aux heures d'ouverture ou rencontrer le commissaire enquêteur qui recevra le public plusieurs fois pendant l'enquête.

Pour conclure je souhaite que chacun d'entre vous trouve à Beaulieu tout ce qu'une commune rurale puisse offrir, services, équipements, sécurité....., la commune s'efforce de vous les procurer, mais trouve aussi beaucoup de tranquillité, et là, c'est l'affaire de tous.

Bonne lecture.

Jean Cartier



Mr le Maire assure une permanence en Mairie chaque vendredi de 16h à 18h.

Ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Mardi : 14h à 18h ; Jeudi et Vendredi : 14h30 à 18h ; Mercredi : 10h à 11h

Tél. : 04.76.36.71.97 Fax : 04.76.36.65.32 Courriel : beaulieu38@wanadoo.fr

Vous souhaitez être informé régulièrement de ce qui se passe dans votre commune alors n'hésitez pas à consulter son site internet :

<http://beaulieu.sud-gresivaudan.org>



Au Conseil Municipal (décembre 2012 à mars 2013)

Principales décisions du Conseil Municipal

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus sur le site de la commune ou sur le panneau d'affichage de la Mairie.

Conseil Municipal du 21 décembre 2012

♦ Urbanisme

Déclaration de travaux : Benjamin Buisson, construction d'une piscine. Avis favorable.

♦ P.L.U. : après rappel sur les différentes étapes de la procédure de la révision du POS en PLU, des modalités de concertation, des débats sur les orientations du PADD, le Conseil Municipal délibère l'arrêt du projet PLU. Ce projet est transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à son élaboration : Etat, Conseil général, Conseil Régional, SCOT, aux Chambres Consulaires (CCI, Chambres des Métiers, Chambre d'Agriculture), ainsi qu'aux communes limitrophes, ... Ces personnes disposent d'un délai de trois mois pour faire connaître leur avis sur ce projet. Le dossier du projet arrêté sera tenu à la disposition du public dans les locaux de la mairie.

♦ Tarifs déneigement :

Déneigement avec tracteur privé et matériel communal : de 45 à 47 € de l'heure

Déneigement avec tracteur et matériel privés : de 53 à 56 € de l'heure.

♦ Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget pour régler les travaux : les wc publics, les travaux de voirie et d'électrification rurale.

♦ ATESAT : Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire

Celle-ci propose une assistance et un appui technique des services de l'Etat, dans le but de les aider dans leur rôle de maître d'ouvrage dans les domaines de la voirie, des ouvrages d'art, de l'aménagement, de l'habitat, de l'accessibilité et du développement durable. Cette mission est rémunérée forfaitairement suivant le nombre d'habitants : pour la commune le coût s'élève à 169€15 pour 2012 .

♦ Travaux :

- Cimetière : pour permettre la pose de caveaux préfabriqués, des travaux de maçonnerie sont réalisés dans la partie centrale du nouveau cimetière.

- WC publics : achèvement des travaux

- Plantation d'arbres : dans la cour de l'école et dans le parc de la mairie.

♦ Redevance Incitative : suite à la lettre adressée au SICTOM des maires de Vinay, Saint Marcellin et Pont en Royans et des présidents de Communautés de Communes dans laquelle il était demandé l'ouverture des moloks, le Conseil Municipal après en avoir débattu a procédé à un vote : sur 13 présents, 8 sont contre l'abandon de la RI, 4 sont pour l'abandon et 1 ne se prononce pas.

Conseil Municipal du 5 février 2013

♦ Urbanisme :

D.P. : PRATT Robert, Parcelle A 549/551/476, pose de 2 fenêtres de toit - avis favorable

C.U. : Parcelle I 128/I 134, agrandissement d'un bâtiment existant - avis favorable

♦ Nomination des délégués 3C2V : depuis le 1er janvier 2013, la fusion des communautés de communes de Vinay et Vercors Isère est effective. La commune de Beaulieu doit désigner les conseillers qui la représenteront au sein des différentes commissions.

♦ Numérisation des documents d'urbanisme : l'Etat et le Conseil Général se sont engagés dans un projet de numérisation de tous les documents d'urbanisme à l'échelle du Département. Le but de cette opération est de faciliter les décisions locales d'aménagement ainsi que l'assistance à l'instruction des actes d'application du droit des sols. Une convention a été rédigée pour définir les engagements respectifs de l'Etat, du Département et de la Commune en particulier les modalités de mise à disposition de la base de données, de mise à jour, d'assistance et d'utilisation des données,

♦ Subvention classe de neige : tous les 2 ans la classe de Madame GIRARD organise une sortie découverte dans le cadre de ces activités pédagogiques. Cette année les élèves de CM1/CM2 vont effectuer un séjour de 5 jours dans le massif du Vercors. La participation demandée aux communes est de 75 € par élève, la commune de Beaulieu a 16 élèves scolarisés dans cette classe soit un montant global de 1200 €. Cette dépense sera intégrée au compte 6574 dans le budget primitif 2013.



◆ Assurance régisseur de recettes

Pour la commune, 2 régisseurs de recettes ont été nommés pour les recettes de la garderie scolaire Mme Claude Lecrique (titulaire) et Mme Véronique Duc (suppléante). Une obligation est faite aux régisseurs de contracter une assurance, s'agissant de régie communale, ces assurances peuvent être prises en charge par la collectivité, Les cotisations s'élèvent à 57€74, et seront remboursées aux agents.

◆ Réforme des rythmes scolaires

A compter de la prochaine rentrée scolaire 2013, va rentrer en application la réforme sur les rythmes scolaires,

Les grandes lignes de cette réforme sont :

- L'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 ½ journées
- Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers qui s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires et sont assurées par les enseignants dans le cadre de leur service (36 heures/an)
- Des activités périscolaires, 3 heures par semaine, prises en charge par les collectivités
- La journée d'enseignement d'une durée maximale de 5 h30 et une demi-journée ne devant pas dépasser 3h30
- La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à 1 h30

Une dérogation pour une application à la rentrée 2014 au lieu de 2013 a été prévue,

Après en avoir débattu le Conseil municipal inquiet des incidences qu'engendre cette réforme sur les transports scolaires, l'organisation de la cantine et de la garderie ou encore des éventuelles embauches de personnel souhaite demander la dérogation pour une application en 2014.

Conseil Municipal du 12 mars 2013

◆ Urbanisme :

Permis de construire : Cyril Darves, construction d'un garage ; SCI Pourretière, création d'un bâtiment . Avis favorables

◆ Préparation du budget 2013.

Entre deux parutions de bulletin
Retrouvez les comptes rendus
sur le site de la Commune

Budget 2013

Depuis 2006 les taux des taxes sont inchangés et la commune, cette année, n'envisage pas de les modifier.

Taxes	Beaulieu	Moyenne départementale	Moyenne nationale
Habitation	8.22 %	9.41 %	11.49 %
Foncières bâties	14.70 %	17.49 %	16.71 %
Foncières non bâties	38.26 %	51 %	45.84 %

Les bases d'imposition sont fixées par le Ministère des Finances auxquelles sont appliqués les taux votés par la commune.

Pour mémoire :

Les **recettes** d'une commune ont plusieurs origines :

- Les impôts locaux
- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat
- Les subventions diverses en fonction de la nature des projets
- Les locations (logements, terrains)

Le recours à l'emprunt si nécessaire

Les **charges ou dépenses** :

- Les rémunérations du personnel communal
- Toutes les dépenses courantes inhérentes au fonctionnement de la commune.
- Le remboursement de l'annuité de la dette

Les investissements

En résumé :

Recettes courantes – Dépenses courantes = Excédent brut de fonctionnement

L'excédent brut de fonctionnement permet d'abord de financer :

- L'annuité d'emprunt
- Puis les différents projets de l'année en cours

PREVISION DE BUDGET 2013

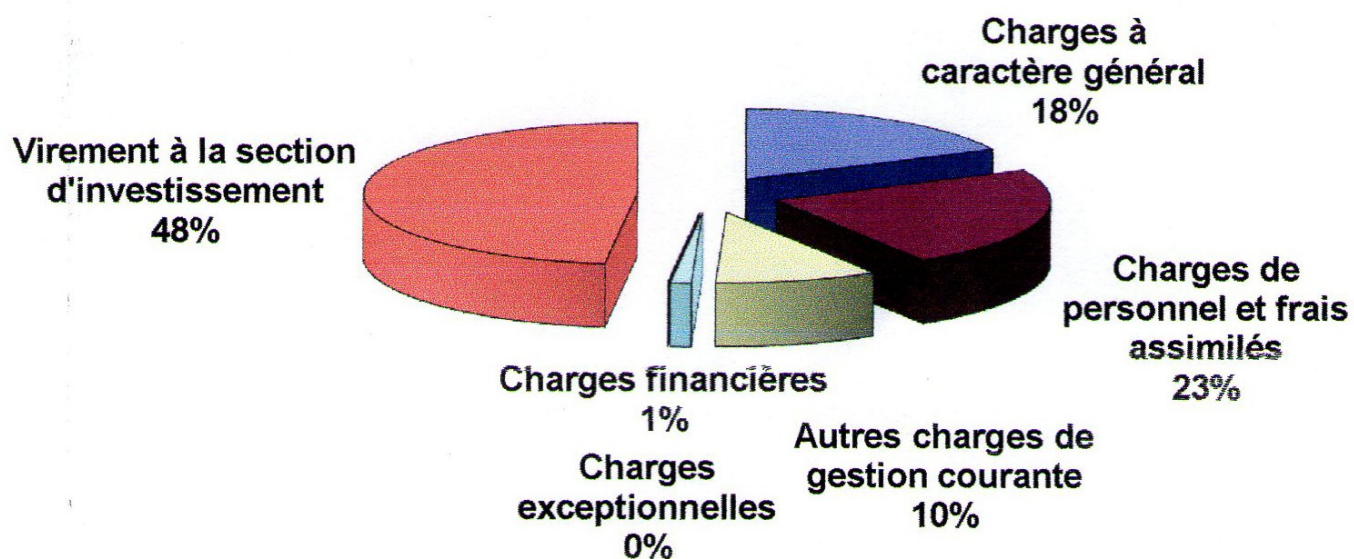
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Virement à la section investissement	211 055.68	Résultat de fonctionnement reporté	164 726.68
Charges à caractère général	126 900.00	Atténuation de charges	46 000.00
Charges de personnel	134 500.00	Produits des services	10 410.00
Autres charges de gestion	50 400.00	Impôts et taxes	196 632.00
Charges financières	5 100.00	Dotations, subventions ...	115 687.00
Charges exceptionnelles	100.00	Autre produits de gestion courante	7 600.00
Dépenses de fonctionnement imprévues	10 000.00		
Total dépenses de fonctionnement	538 055.68	Total recettes de fonctionnement	538 055.68
Dépenses d'Investissement		Recettes d'investissement	
Remboursement emprunt	25 000.00	Excédent de fonctionnement	135 836.00
Dépôts de cautionnement reçus	600.00	Virement de la section de fonctionnement	211 056.00
Immobilisations en cours	234 800.00	Dotations, fonds divers et réserves	19 790.00
Solde de la section d'investissement	135 836.00	Subventions d'investissement reçues	27 600.00
Total dépenses d'investissement	394 282.00	Total recettes d'investissement	394 282.00

♦ SUBVENTIONS 2012

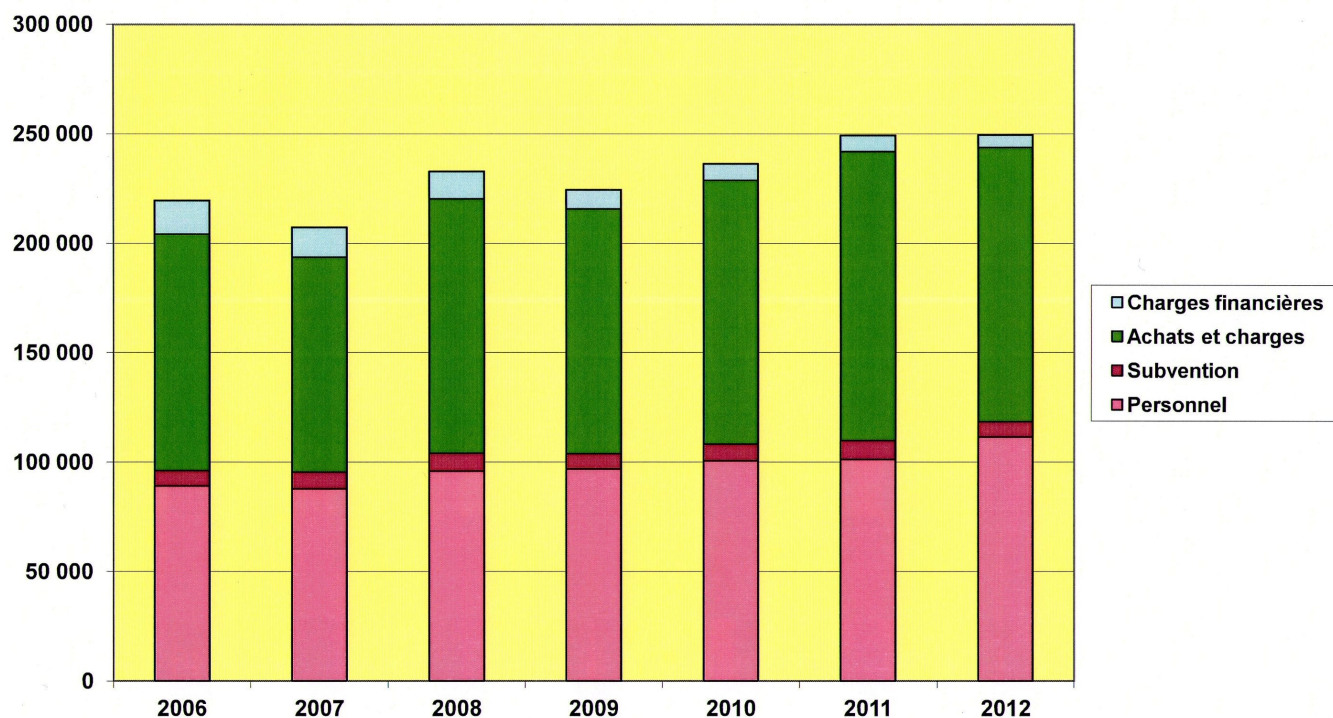
Sur un total de **8 500 €** de subventions, voici celles accordées aux écoles et associations Beaulieuraines :

Bénéficiaires :	Montant :	Bénéficiaires :	Montant :
Coopérative scolaire : Fournitures Activités Séjour ski	3 172 € 1 207.80 € 1 200 €	Club Détente et Loisirs du Vézy	250 €
CCAS	100 €	Société de Pêche Truite du Vézy	150 €
ACCA	275 €	New Map	100 €
Foyer Pour Tous	500 €	Sous total	6 954.80 €

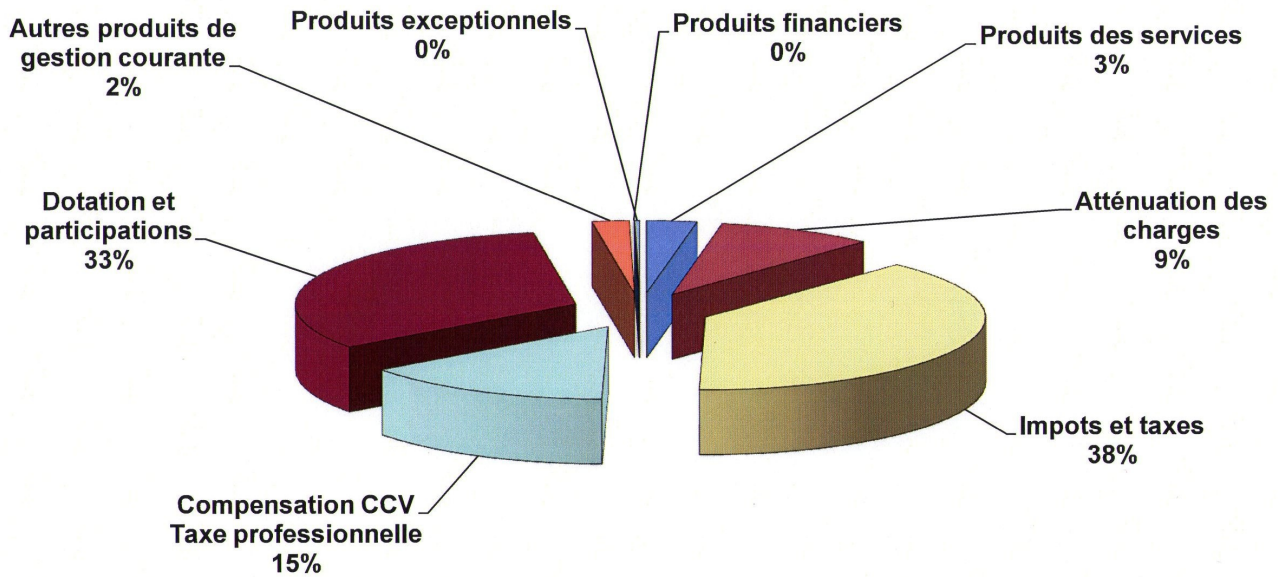
Dépenses de fonctionnement



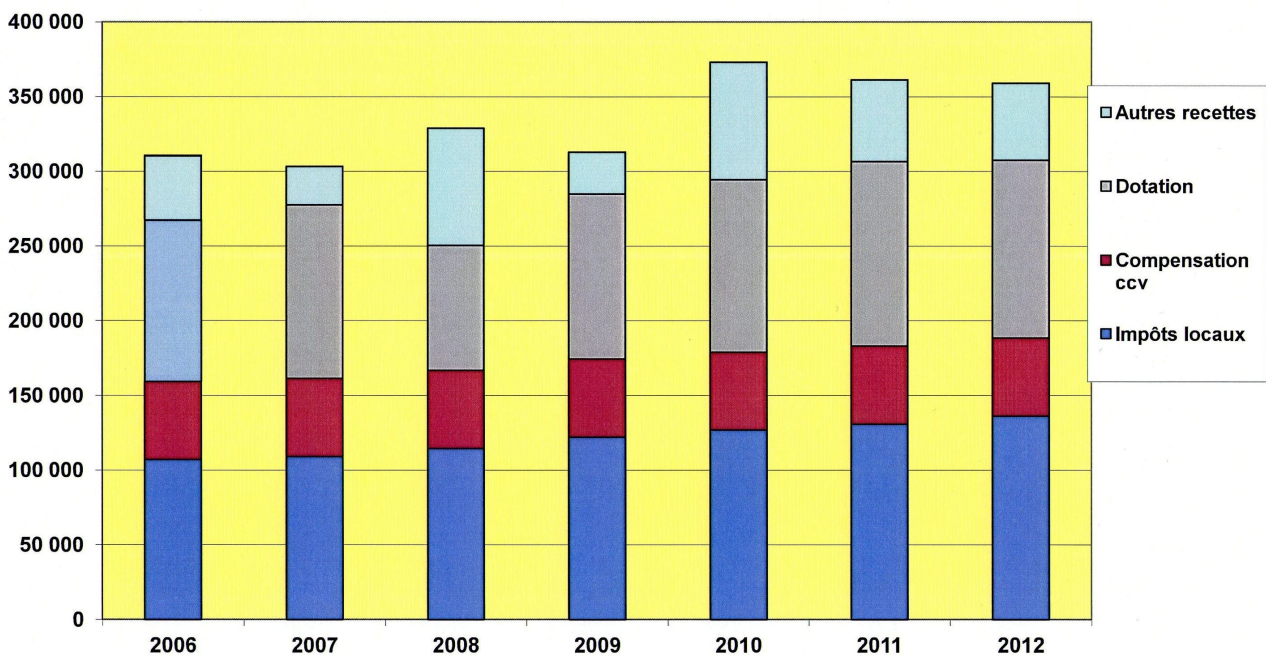
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

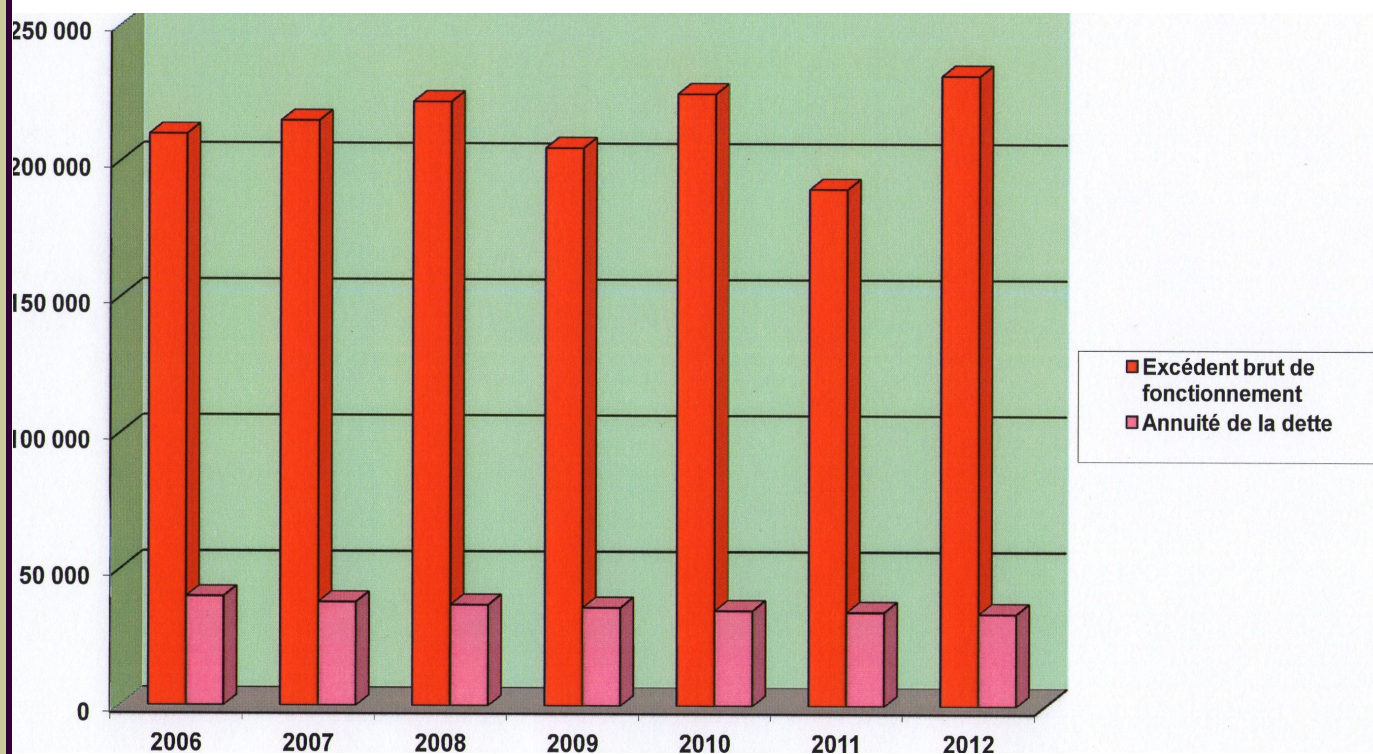


Recettes de fonctionnement

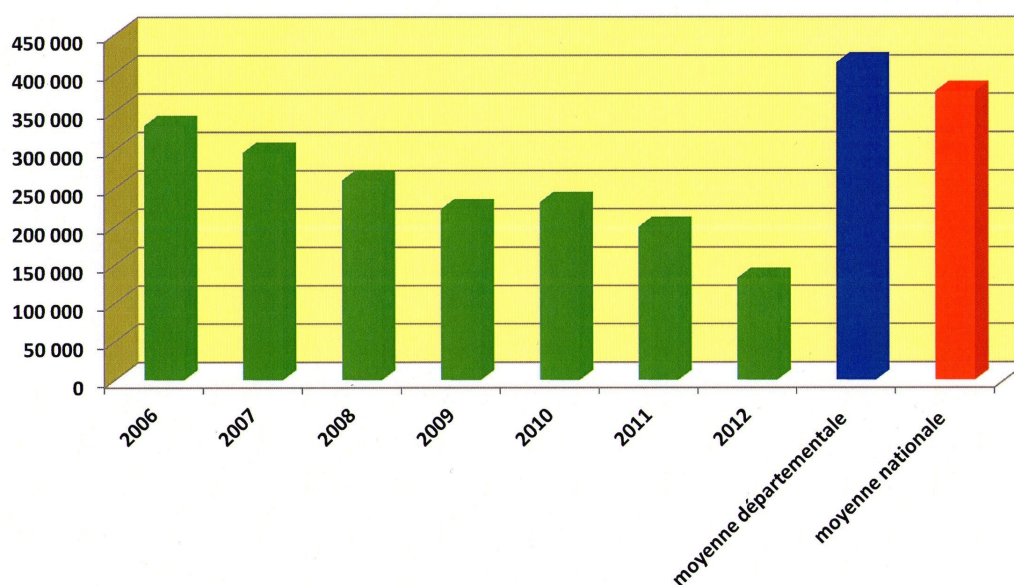


RECETTES DE FONCTIONNEMENT





Encourt de la dette de Beaulieu et moyenne départementale et nationale



Pour connaître, comparer, les impôts locaux, leurs évolutions, les taux, l'endettement... vous pouvez consulter le site : www.proxiti.com

Travaux réalisés ou en cours de réalisation - Acquisitions



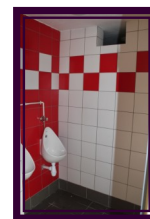
Plantation arbres Cours Mairie et école
Coût : 1 810 € TTC



Réparation sonnerie cloche
Coût : 442 € TTC



Mur de soutien cimetière
Coût : en cours



Rénovation WC Publics
Coût : 9 043 € HT



Changement conduite d'eau
Charrière et Côtes de l'Isère
Pris en charge par CCV



Poteaux incendies
Coût : 1 913 € TTC



Ordinateurs école
Coût : 1 334 € TTC

Projets :



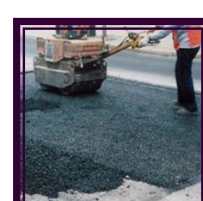
Travaux peinture : école (cantine, bureau du directeur), menuiseries extérieures salle Laurent



Point Propre Buisson Rond



Porte Garage
Rénovation toiture
Cour Mairie



Réfection Voirie

Plan Local d'Urbanisme

Après plusieurs années d'un travail mené en concertation avec les habitants de Beaulieu, les personnes publiques associées (DDT, SCoT, Chambre d'Agriculture, département, région...) notre projet de P.L.U. va être soumis à enquête publique.

L'élaboration de ce projet n'a pas été facile, dans un contexte législatif aujourd'hui très contraignant, très instable, qui limite grandement les possibilités d'urbanisation. Nous avons composé avec ce contexte, mais sans renoncer à ce qui a constitué le cœur de nos ambitions : développer une offre en logements en adéquation avec les besoins identifiés, insuffler une croissance démographique à notre échelle, développant la centralité de notre village, dans le respect de l'identité rurale de Beaulieu.

L'enquête publique se déroulera du **16 avril 2013 à 14 heures au 18 mai 2013 à 12 heures** en mairie. A cette occasion, nous vous invitons à venir consulter le dossier et à rencontrer le commissaire enquêteur qui tiendra ses permanences les

mercredi 17 avril de 9 heures à 12 heures

jeudi 25 avril de 14 heures à 17 heures

lundi 29 avril de 9 heures à 12 heures

samedi 18 mai de 9 heures 30 à 12 heures

afin de formuler toutes requêtes ou observations sur les documents soumis à enquête.

Stéphane Crouzet, Urbaniste

« enquête publique du 16 avril au 18 mai 2013 »

Informations citoyennes : quelques rappels....

Utilisation des Quads

La circulation des quads homologués est autorisée d'une manière générale sur les voies ouvertes à la circulation (articles L. 362-I du Code de l'environnement) c'est-à-dire sur les routes nationales, départementales et communales, les chemins ruraux et les voies privées si celles-ci sont ouvertes à la circulation publique des véhicules motorisés. Cela exclu bien sûr les propriétés privées* : champs, noyeraies... et il est regrettable que des pratiquants méconnaissent ou fassent fi de cette réglementation, comme cela s'est produit dernièrement sur la Blâche de Beaulieu.

Quant aux quads non homologués, ils sont réservés aux propriétés privées, aux compétitions ou aux terrains aménagés et ne peuvent être transportés sur la voie publique que sur remorque.

Donc dans l'intérêt de tous, il est primordial de respecter la législation en vigueur pour une meilleure protection des espaces naturels, des terrains agricoles et forestiers, des espèces végétales et animales et pour la tranquillité publique.

*L'interdiction ne s'applique pas aux véhicules "utilisés à des fins professionnelles, de recherche, d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels". Ni aux propriétaires faisant circuler des véhicules à des fins privées sur leur propre terrain.

Le bruit

Les propriétaires d'animaux et ceux qui ont en la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit (les colliers anti aboiements peuvent être une solution efficace).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19h30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

En ce qui concerne les chantiers, tous les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20 h à 6 h 30, les dimanches et jours fériés.

Respect de la signalisation et des voies de garage

La commune a mis en place un certain nombre d'aménagement routier afin de sécuriser et/ou de faciliter le trafic. Nous demandons donc aux usagers de bien vouloir **respecter les priorités** et d'utiliser chaque fois que nécessaire les **voies de garage**.

Le brûlage de déchets verts

Gros émetteur de polluants, le brûlage des déchets verts (tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins...) est interdit en Isère, et donc passible de poursuites. Un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel) ;
- 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel

(source étude du réseau Atmo Rhône-Alpes).

Donc privilégier la valorisation par **compostage** ou utiliser les services de la **déchetterie** !

NB : concernant l'écobuage, cette pratique est autorisée mais réglementée (période précise, procédures) pour plus d'info contacter la mairie.

Entretien des arbres en bordure des routes

Il appartient aux propriétaires de parcelles contiguës aux voies communales de tailler les branches des arbres à l'aplomb de la plateforme de la voie, afin de faciliter d'une part le passage de véhicule de grande hauteur (notamment les cars de ramassage scolaire, en cas de détérioration d'un véhicule, exemple rétroviseur d'un car abîmé, la réparation serait à la charge du propriétaire du terrain) et d'autre part de limiter les dégâts sur le réseau téléphonique ou électrique. Le code des collectivités territoriales et le code rural rappellent cette obligation d'entretien et permettent aux communes d'effectuer d'office ces travaux d'élagage aux frais des propriétaires après mise en demeure restée sans résultat.

Lutte contre l'ambrosie

En Rhône-Alpes une personne sur dix est allergique à ce pollen. Quelques grains de pollen par m³ d'air suffisent pour faire apparaître les symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... Le pic pollinique a lieu en août-septembre. Même si la lutte contre cette plante invasive est difficile, elle doit tous nous concerner. En avril, les premières plantules d'ambrosie se déploieront, nous aurons alors 3 ou 4 mois pour la détruire.

Ensemble empêchons-la de fleurir !



Démarche Administrative

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies ne délivrent plus d'**autorisation de sortie du territoire** pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents. Et le laissez-passer préfectoral jusqu'alors délivré pour les mineurs de moins de quinze ans qui se rendaient, sans titre, en Belgique, Italie, Luxembourg et Suisse est également supprimé. D'un point de vue pratique, un mineur français pourra maintenant franchir les frontières, muni de son seul passeport ou carte nationale d'identité, en cours de validité. Quelques pays imposent des modalités particulières (consulter la rubrique « conseil aux voyageurs » du Ministère des Affaires Étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr>).

Par ailleurs, la procédure d'opposition à la sortie du territoire à titre conservatoire est également modifiée. Elle permet au titulaire de l'exercice de l'autorité parentale de faire opposition sans délai à la sortie de France de son enfant, dans l'attente d'une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire.

Offre d'Emploi

La Mairie de Beaulieu recrute en CDD une personne pour l'entretien des espaces verts (tonte, arrosage) et petits travaux d'entretien, pour la période du 26 juillet au 14 août (soit environ : 60 heures).
Qualités requises : savoir utiliser du matériel mécanique (tondeuse, outils) en respectant les règles de sécurité, être autonome, posséder le permis B.

Adresser votre candidature à la Mairie **avant le 1^{er} juillet**.

État Civil (de décembre 2012 à mars 2013)

Décès

Jean BOREL

Swän PICAT

Nous exprimons toutes nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

L'association « **Soleil Rouge, des clowns à l'hôpital** » fait intervenir depuis 10 ans des clowns auprès des enfants hospitalisés à Grenoble. Les clowns, qui sont des comédiens professionnels, viennent rendre le sourire aux enfants, en courte ou longue hospitalisation, ainsi qu'à leurs parents avec des clowneries, des chants, de la musique. Ce sont des instants très attendus par tous les enfants.

« Même dans ses derniers temps **Swän** pouvait ressentir leur présence et nous le montrait par un petit sourire ou une respiration plus posée.

Merci à eux pour tous leurs bienfaits. Si vous voulez en savoir plus et soutenir cette association rendez-vous sur : www.soleilrougeclowns.fr



Swän PICAT, un petit garçon plein de joie et de courage, s'est battu durant 5 mois contre une tumeur cérébrale appelée "méduloblastome". Il nous a quitté le 02 février 2013 à l'âge de 3ans 1/2.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés et soutenus durant cette terrible épreuve et pour vous donner le total des dons au bénéfice de Soleil Rouge qui est de 4 570€.



Les Détecteurs de Fumée et de CO2

Suite au tragique incendie du 1er novembre 2012 qui a coûté la vie à deux habitants de Beaulieu, Guilherme Da Silva et son fils José, la mairie, par l'intermédiaire du CCAS a mis à disposition des détecteurs de fumée et de CO2.

Une réunion d'information avait eu lieu avec les pompiers et lors des vœux, Jean CARTIER avait incité chaque foyer à se procurer ce matériel.

120 détecteurs de fumée et 20 détecteurs de CO2 ont été vendus. Donc au moins 50 foyers sont désormais équipés, sans compter les personnes qui avaient déjà installé ces détecteurs.

C'est une bonne précaution, en souhaitant qu'un tel drame ne se reproduise pas.



Le Site Internet de Beaulieu



Le site de Beaulieu est un outil de communication important sur notre vie locale. Son contenu reflète les événements de la vie associative, les faits marquants survenus dans notre village mais aussi des informations sur notre vie municipale avec les décisions et actions mises en œuvre sur notre territoire (compte rendu des conseils municipaux, avancement PLU, travaux...) mais aussi ce qui se place à un niveau supra communal (services ...), c'est donc un outil qui se veut avant tout à votre service afin de vous apporter à la fois des informations utiles mais aussi des témoignages de la vie au sein de notre village. En septembre, celui-ci sera totalement refondu et une présentation plus actuelle vous sera proposée.

Concernant sa fréquentation, celle-ci est légèrement croissante, en 2011, on totalise 9 588 visites et 22 104 pages vues, en **2012 c'est 9 955 visites et 21 128 pages vues**, soit une moyenne de 830 visites par mois. D'un point de vue qualitatif on constate une fidélisation de notre « public ». Les fréquentations connaissent des pics qui correspondent le plus souvent à des mises à jour du site. Ces mises à jour sont effectuées par une petite équipe et elles ne sont pas toujours aussi fréquentes que nous le souhaiterions. Néanmoins, n'hésitez pas à nous communiquer des événements qui se passent près de chez vous (exemple : fête de quartier, faits insolites proches de chez vous, activités et manifestations associatives ...) et nous essaierons dans la mesure du possible de « couvrir l'événement ». Donc une idée, une suggestion, une info, **contactez nous** à l'une des adresses suivantes : anniebereche@orange.fr - marie-agnes.laurent@orange.fr glenat.denis@akeonet.com - yves.emerard@orange.fr

Assistantes Maternelles sur les communes de Beaulieu et Têche

Nom	Prénom	Adresse	N° de Téléphone
ARNAUD	Magali	1067, Ch. des côtes de l'Isère, Beaulieu	06 60 74 81 15
BLAIN	Chantal	811, Le Bressot, Beaulieu	04 76 36 75 91
LANDELLE	Catherine	335, Chemin de la Charrière, Beaulieu	09 52 07 98 18
BRUYNEEL	Emmanuelle	135, chemin du Curty, Têche	04 76 64 26 63
ROYANNAIS	Sandrine	Le village, Têche	04 57 82 11 52
VERNET	Cathy	625, Rue du bourg, Têche	04 76 64 24 23



La liste complète des assistantes maternelles du canton est affichée en mairie.

Ponts en travaux...

Le Pont d'Izeron

Les ouvrages d'art que sont les ponts font l'actualité !

Le **pont d'Izeron** qui permettait de rejoindre la rive gauche vit ses derniers instants. Trop ancien, trop dégradé, ne répondant plus aux exigences du trafic ... cet édifice, construit en 1943, sera remplacé par un nouvel ouvrage d'art qui sera opérationnel en **juillet 2015**.

Le nouveau pont avec deux voies de circulation permettra d'assurer un franchissement plus fluide de l'Isère et d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Les carrefours situés de part et d'autre du pont seront réaménagés pour améliorer la sécurité.



Caractéristiques du nouveau pont :

Largeur : 11m30 (4m75 actuellement) - Longueur : 257m

Deux voies de circulation de 3 m, deux bandes cyclables de 1m chacune, un passage de service de 0.60m et un trottoir de 1m50. Il comprendra une partie centrale mixte (acier et béton) et deux parties latérales en béton précontraint. Il ne comportera aucun appui entre ses extrémités.

Calendrier des travaux :

Démolition du pont actuel : mars 2013-juin 2013

Aménagements des carrefours : février 2015-juin 2015

Réalisation du nouveau pont : juillet 2013-mars 2015

Aménagements paysagers : avril 2015-juillet 2015

Le Pont de Buisson Rond - Beaulieu/Vinay

Les travaux du pont SNCF reliant Beaulieu et Vinay ont débuté depuis quelque temps déjà et le chantier est assez impressionnant. Le maintien de l'ancien pont pendant la construction du nouveau n'a pu être retenu pour des raisons techniques et après négociation le choix s'est arrêté sur un aménagement provisoire qui permet aux véhicules d'accéder à Vinay et à Beaulieu en "passant sur les rails", évitant ainsi une déviation fortement pénalisante pour les nombreux usagers et riverains.

Le 8 mars, le pont en pierre reliant Beaulieu à Vinay a été détruit. Ce bel ouvrage centenaire, n'a pas résisté aux assauts du brise roche.... (voir photo couverture page 28).

Les travaux devraient s'achever au mois de juillet. Le nouveau pont devrait mesurer 6 m de large, il n'aura donc qu'une seule voie de circulation (3 m) et sera pourvu d'un trottoir de 1m40 assurant une meilleure sécurité des piétons. La Mairie mettra en place à proximité du pont, comme il était prévu, un second point propre. Celui-ci sera semi-enterré et reposera sur une dalle ciment afin de faciliter son entretien.

Don du Sang - Opération de Sensibilisation

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Don du Sang, le Comité Régional a organisé un rassemblement sur la pelouse du stade des Alpes. **3 132** personnes vêtues d'un poncho rouge ont bravé la pluie pour former une jolie goutte de sang. Même si le record n'a pas été battu (4 400 personnes au dernier record) l'objectif de sensibilisation au don du sang pour sauver des vies a été atteint !

Christian Albertin, Président de l'Amicale des Donneurs de Sang de Vinay et environs



Prochaines collectes sur Vinay :

Mardi 14 mai

Mardi 16 juillet

Lundi 30 septembre

Lundi 30 décembre

Marie et Claire venues soutenir
l'action de leur père et de l'Amicale



Coup de Projecteur sur deux Beaulieurois !

Une fois n'est pas coutume nous avons souhaité mettre en lumière deux personnes de Beaulieu, toutes deux passionnées, l'une par l'aviation et l'autre par le ballon ovale. Présentation :

Monsieur **Henri Cucherat**, engagé volontaire à l'âge de 18 ans dans l'Armée de l'Air, ancien élève de l'Ecole militaire de Rochefort Sur Mer, a commencé avec succès sa formation de pilote dans l'aviation civile.

A son actif, il n'a pas moins de 1 000 heures de vol et environ 1 200 passagers qui ont pu découvrir la région du Dauphiné et son environnement exceptionnel.

Son investissement dans l'aéroclub du Dauphiné, en qualité de vice-président puis de président, a été capital, puisqu'il est à l'origine de la fusion en 1999 de l'aéroclub de Grenoble Saint Geoirs avec l'aéroclub du Dauphiné basé au Versoud, permettant ainsi à cette structure de devenir le premier aéroclub de France par son nombre d'adhérents (600) et de plateformes (2 en plaine : le Versoud et Grenoble Isère et 2 en montagne : Courchevel et l'Alpe d'Huez). Et le parcours ne fût pas sans turbulence, suite aux tragiques événements du 11 septembre 2001, l'aéroclub, dans l'impossibilité de mettre en application les nouvelles règles draconiennes de sécurité, est menacé de fermeture. Grâce à l'action conjointe du Conseil Général et d'Henri Cucherat, l'aéroclub va être transféré en secteur Nord de l'aérodrome, et les travaux de construction vont mobiliser toutes les énergies pendant cinq ans.

L'action de Monsieur Cucherat, reconnue par ses pairs, et par le monde de l'aviation en général, lui a valu de nombreuses récompenses (dont la médaille aéronautique), il est également citoyen d'honneur de deux communes : Beaulieu et Saint Etienne de Saint Geoirs. Avec plus de 34 ans de bénévolat au sein de cet aéroclub, il poursuit sa mission en qualité de chargé de mission en communication, et bien qu'ayant raccroché sa casquette de commandant, il continue à transmettre aux jeunes ses connaissances.

Il est aussi à l'initiative d'une action amorcée en 1998 destinée à permettre à des jeunes handicapés moteurs de découvrir l'univers de l'aviation à travers des visites de l'aéroclub et des baptêmes de l'air. Chaque année, une trentaine de jeunes, au même titre que les personnes valides, découvrent le monde vu du ciel. Une convention vient par ailleurs d'être signée entre l'aéroclub et l'Association des Paralysés de France, afin de pouvoir continuer à donner et partager ces parenthèses de bonheur et d'enthousiasme. « C'est une belle expérience humaine qui vous enrichit » nous avoue-t-il. Le crissement des pneus sur la piste sonne toujours agréablement à ses oreilles !

Très lié à l'aéroclub du Dauphiné plateforme Grenoble-Isère et encore très actif au sein de cette structure, il aime se ressourcer dans son village de Beaulieu auquel il est également très attaché et qu'il a si souvent survolé.



Laura Ménétrier, beaulieuraine, fille de Carole et Yves, a été **sélectionnée dans l'équipe de France de rugby féminin des moins de 20 ans**. Elle a déjà effectué 2 matches avec l'équipe nationale et a bien voulu nous accorder un moment dans son emploi du temps bien chargé pour répondre à nos questions.

A quel âge as-tu commencé le rugby ?

J'ai commencé à 8 ans.

A quel poste joues-tu ?

Je joue 2ème ligne en club. En équipe de France, je joue pilier gauche ou droit et deuxième ligne.

Raconte-nous ton déplacement pour l'Angleterre.

Nous avons pris l'Eurostar la veille du match pour l'Angleterre, nous sommes arrivées à l'hôtel et nous sommes immédiatement parties sur le terrain d'Esher pour nous entraîner !

Qu'as-tu ressenti au moment où tu chantais la Marseillaise ?

J'ai ressenti beaucoup d'émotion lors de la Marseillaise, surtout quand ma famille était présente ! Mais aussi la fierté de porter le maillot de la France.

Comment s'est passé le 1er match contre les Anglaises ? Et le 2ème ?

Les 2 matchs se sont très bien passés car nous avons gagné les « Rosbifs » 17-5 à l'aller et au retour 15-3. Le 2ème match était plus dur car les Anglaises ont changé la composition de devant, elles étaient plus costauds.

Connaissais-tu d'autres joueuses de l'équipe de France avant la 1ère sélection ?

Oui, je connaissais les autres filles car j'avais fait 4 présélections à Marcoussis pour être sélectionnée en équipe de France et certaines filles étaient mes vis-à-vis sur le terrain en club.

Combien fais-tu d'heures de sport par semaine ?

Je m'entraîne 2 fois par semaine en club et je joue les matchs le dimanche. Et je m'entraîne 2 à 3 fois en plus de mes entraînements en club quand les cours me le permettent.

Y a-t-il une préparation spéciale lorsqu'on joue en équipe de France ou est-ce le même genre d'entraînement qu'avec ton équipe de Sassenage ?

Oui, j'ai un entraînement spécial. J'ai un programme à suivre qui est donné par le préparateur physique de l'équipe de France et je dois envoyer par mail le compte-rendu de mes entraînements.

Quels sont les prochains matchs prévus avec l'équipe des Bleuettes ?

Il y aura peut-être en avril le tournoi des Trois Nations (France/ Angleterre / Écosse) mais ce n'est pas sûr car il n'y a pas assez d'argent pour organiser cette manifestation.

Les vidéos des matchs sont-elles visibles sur internet ?

Oui, sur le site de la FFR. (www.ffr.fr)

Pratiques-tu d'autres sports que le rugby ?

Non, je n'ai plus le temps de pratiquer un autre sport. J'ai dû faire un choix entre le rugby et l'aviron : j'ai choisi le rugby mais l'aviron me manque...



Laura (au centre) sous les couleurs de l'équipe de France

Félicitations à Laura pour ses débuts prometteurs en équipe de France et tous nos encouragements pour la suite de sa carrière au haut-niveau du rugby féminin.

Nos Écoles :

École de Beaulieu



Noël à l'école



Cette année encore, les enfants ayant été certainement d'une sagesse exemplaire, le Père Noël nous a rendu visite à l'école, pour la plus grande joie de tous.

Un moment festif, avec un goûter collectif, organisé par la Mairie que l'équipe enseignante remercie. Le Père Noël n'était pas venu la hotte vide ! Pour la plus grande joie des enfants, de nombreux cadeaux leur furent offerts. Pour remercier le Père Noël, les enfants lui ont offert des dessins mais aussi des chants appris pour cette occasion dans les classes avec l'aide de notre intervenante en musique, Valérie Drouvin.

Chaque enfant a pu garder un souvenir de ce moment grâce à une photo sur laquelle chacun pose avec le Père Noël et qui a été offerte par L'Association des Parents d'Elèves, l'APEBT.

Carnaval à l'école

Nous avons fêté Carnaval le jeudi 14 février à l'école de Beaulieu. Pour cette matinée festive, tous les enfants de l'école s'étaient costumés. Un grand bonhomme Carnaval, réalisé par les élèves des trois classes avec l'aide des ATSEM de l'école a été brûlé, comme le veut la coutume sur le terrain derrière l'école. A cette occasion, des gâteaux et bugnes avaient été confectionnés par les familles, en quantité... Qu'elles soient ici remerciées !



Cycle les Arts du cirque

Pour la deuxième année consécutive, les élèves des classes de GS/CP et CP/CEI de l'école ont bénéficié de l'animation proposée par le « Cirque Filyfolia » de onze séances autour des Arts du Cirque. Le travail réalisé par les enfants qui s'est déroulé sur les mois de janvier et février a été finalisé par un spectacle imaginé par les enfants et proposé aux parents des classes concernées, le vendredi 22 février à la salle de Fêtes de Beaulieu.

Les enseignants remercient la Mairie de Beaulieu pour la mise à disposition de la salle des Fêtes de la commune et l'association des parents d'élèves (l'APEBT) pour son soutien financier.

Sortie au théâtre



Pour sensibiliser les élèves des classes de GS/CP et CP/CEI de l'école aux risques de la vie courante qui les entourent au quotidien, la Prévention Maif a invité les deux classes de l'école de Beaulieu à assister à représentation du spectacle « Bobo doudou ». Cette représentation s'est déroulée à la salle polyvalente de St Marcellin, le vendredi 22 mars.

École de Têche



La cérémonie de la Flamme

« A la cérémonie de la Flamme, on a eu super froid. On a été obligé d'enlever nos bonnets et nos capuches par respect.

Après, il y a deux élèves qui ont été choisis pour aller raviver la flamme : William et Fanny mais il n'y a que William qui a tenu le glaive. Fanny était très déçue.

On a chanté la Marseillaise. »

Berline, Manon, Charlotte et Jennifer. Classe de CE2-CM1



La classe de CMI-CM2 est partie en classe de neige à Méaudre

Lundi 28 janvier 2013, nous sommes partis de chez nous jusqu'à l'école. Nous avons pris notre cartable, chargé nos valises. Nous avons dit au revoir à nos parents et nous sommes montés dans le car. Nous sommes passés par Sassenage, Engins, Lans en Vercors puis nous sommes arrivés à Méaudre. Entre-temps, nous avons vu des stalactites de glace dans les gorges d'Engins.



Quand nous sommes arrivés à Méaudre nous étions tout excités. Les animateurs nous ont bien accueillis. Ils s'appelaient : Bastien, Gaëlle, Charlotte et Frédéric. Quand nous sommes rentrés dans nos chambres, on était content car elles étaient belles, grandes, jolies... Nous nous sommes installés tranquillement.

Après avoir mangé on nous a distribué les skis de fond. Chacun avait des skis et des bâtons. Les moniteurs s'appelaient Marie-Christine et Serge. Serge s'occupait des enfants qui savaient se débrouiller et Marie-Christine de ceux qui n'en avaient jamais fait. Pour la première séance de ski, c'était « trop marrant et trop bien ».

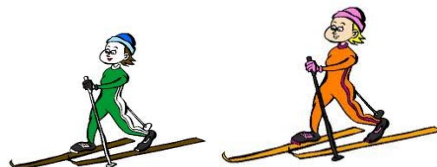


La plupart d'entre nous n'avait jamais fait de ski de fond. En dix heures de cours, nous avons tous progressé. Notre plus beau souvenir sera, pour la majorité de la classe, le jeudi 31 janvier où nous avons skié toute la journée aux Narces sous un soleil radieux.

En plus du ski de fond, nous avons rencontré un éleveur de vaches laitières qui nous a parlé de la coopérative Vercors Lait de Villard de Lans. Une monitrice de ski qui est aussi agricultrice est venue nous parler de l'agriculture biologique et

nous a présenté des confitures et des sirops qu'elle fabriquait. Nous avons aussi visité deux fermes. L'une élevait des vaches pour la viande, l'autre élevait des vaches laitières et fabriquait du fromage sur place. Nous avons fabriqué du fromage blanc et du beurre au centre qui nous accueillait « Le Bois de Lune ». Nous avons également appris les règles d'une bonne alimentation. Enfin un animateur du Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement est venu nous présenter le Parc naturel régional du Vercors.

Et pour graver à jamais ce séjour dans notre mémoire, nous avons écrit une chanson, avec notre animatrice Gaëlle, qui s'appelait « Dans mon pays de Méaudre ».



Nos Associations : Club Détente et Loisirs du Vézy

Pour notre Assemblée Générale , le 28 janvier 2013, nous avons dressé un bilan très positif de notre année 2012.

Rappelons que nous étions 132 adhérents en 2012 : 63 % de femmes et 37 % d'hommes. 1/3 d'entre nous ont entre 55 et 69 ans, un autre 1/3 a entre 70 et 74 ans ; et le dernier 1/3 entre 75 et 94 ans. Cet échelonnement des âges représente, pour Ceux qui œuvrent à la bonne marche du Club, une belle réussite. Pourquoi ? D'abord parce que l'image du Club a changé auprès des générations de "jeunes séniors" : ce n'est pas "une affaire de vieux qui jouent à la belote et font des repas " comme on pouvait l'entendre, parfois, ici ou là ! C'est la **rencontre** de plusieurs générations.

Et, pour animer ces rencontres, il y a des **activités diverses** qui répondent aux aspirations des uns et des autres (je vais en parler, ci-après, pour dresser l'inventaire de nos projets 2013).

Tout cela nous permet de **vivre nos valeurs** (celles du mouvement des "Aînés Ruraux") : plaisirs partagés, rencontres, ... pour plus d'**Amitié et de Solidarité**.

La nouvelle appellation des Aînés Ruraux, "**Généralités Mouvement**" est bien le symbole de nos Clubs en "en marche".

Quels sont nos Projets pour 2013?

les jeux et marches du lundi après-midi, jours de rencontre du Club (2ème et dernier lundis de chaque mois), quelques parties de pétanque, constituent toujours nos activités mensuelles régulières.

Et, voici le calendrier des autres activités :

Jeudi 4 Avril : Visite tonnellerie Bouyoud (9 h-départ 8h30)

Mercredi 17 avril : Concours Belote et Coinche

Mardi & Mercredi 23 - 24 Avril : Atelier Cuisine : Terrines et Pâté-croûte

Mardi & Mercredi 21 - 22 Mai : Atelier Cuisine : Poulet aux écrevisses ou Truite soufflée

Du 1 au 8 Juin : Voyage au Portugal

Lundi 24 Juin : Marche et Pique-Nique à Mallevall

Mardi 2 Juillet : Atelier Cuisine : verrines & amuse-bouche

Mercredi 3 Juillet : Sortie Journée La Drôme provençale

Lundi 17 Juillet : Visite Roseraies REUTER (St Georges d'Espéranche)

Atelier Cuisine : Les dates et thèmes sont à définir pour septembre à décembre

Jeudi 19 Septembre : Marche départementale des "Aînés Ruraux-Isère"

Lundi 23 Septembre : Repas Gibier

Mercredi 23 Octobre : Concours Belote et Coinche

Mercredi 11 Décembre : Repas de Noël

Rappelons enfin que le chœur "Les Romances du Vézy" est une section de notre Club. Une fois par mois, une rencontre leur permet de répéter et de mettre au point le programme des chants 2013. S'il y a des volontaires qui aiment chanter, ils peuvent contacter Marie HOSTE (tél : 04 76 36 34 51).

Une dernière date, en conclusion, la **Fête Départementale de l'Amitié**, le jeudi 23 mai, à 14 h, à St Geoire en Valdaine.



Le Président : Yves EMERARD-MOYET



Atelier Cuisine



Les Romances du Vézy



Les Anniversaires

Le Foyer Pour Tous

Comme nous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, le samedi 9 février, à Beaulieu, c'était la "borde" mais cette année, le **Foyer Pour Tous** a innové :

Une Tartiflette géante

Ayant espéré une centaine de convives, à 21 heures, ce sont 210 personnes qui se pressaient dans la salle des fêtes, attirées par une bonne odeur de lardons et oignons grillés composant cette spécialité savoyarde, cuisinée par "La poêle géante de Villaz en Haute Savoie".



La présidente a dû se plier au traditionnel lancer de reblochons dans l'imposante marmite. Mais avant ce repas, le feu de bois, le feu d'artifice et l'apéritif au vin chaud avaient déjà réchauffé les esprits et les magnifiques déguisements ont « coloré » la soirée.

Les villages peuples, les hippies, Monsieur le curé et sa bonne sœur, l'infirmière, les grands clowns, les petits clowns, les princesses, le pompier, le jardinier etc.

Et beaucoup d'autres encore, si bien que le jury a dû longtemps délibérer.

La soirée était animée par Joël Astori. Petits et grands, jeunes et moins jeunes n'ont pas quitté la piste de danse. Quelle chaude ambiance !

Françoise Chabert, la présidente, et tous les bénévoles ont été ravis de ce succès.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette soirée et.... A l'an prochain

La Présidente : Françoise Chabert

La Truite du Vézy

Le 6 mars dernier, a eu lieu le lâcher d'alvins qui consiste à repeupler en truites fario les rivières, et en ce qui nous concerne « le Vézy ».

Ensuite malgré la brume matinale, les pêcheurs s'étaient donné rendez vous le long du Vézy pour l'ouverture de la pêche dès 6h30 le 09 mars. Jeunes et moins jeunes ont pu se livrer tout à loisir à leur passion.

Pour l'occasion, 70 kg de truites avaient été déversés la veille.

Il faudra attendre que le soleil fasse son apparition, pour que l'on puisse voir quelques belles prises. Avec l'instant du traditionnel casse croûte, moment incontournable de l'ouverture.

Chanceux ou bredouilles, tous ont pu passer un agréable moment de détente en pleine nature.

Rappel de quelques dates :

Safari Truites à Varacieux : le 22 et 23 juin 2013

Vogue de Beaulieu : le 03 août 2013

Le Président : Sébastien Callet

Lâcher d'alevins avec les enfants
« la relève est assurée »



L'ACCA

Plantation des haies

Au mois de novembre, les chasseurs de Beaulieu et les élèves de CP-CEI ont planté des haies sur un terrain à la Blache.



Les enfants, bien impliqués dans cette mission, se sont mis à la tâche sans rechigner, aidés des enseignants, des parents présents et des chasseurs.

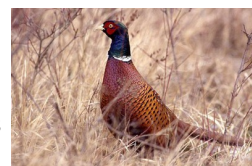
Grâce aux enfants, plus de **deux cents arbres et arbustes** ont pris racine à la Blache.

Cette plantation permettra, à l'avenir, de renforcer et de préserver la biodiversité ainsi que de filtrer l'écoulement des eaux pluviales.

Un goûter offert par l'ACCA a permis aux petits jardiniers d'être récompensés de leurs efforts. De plus, chaque écolier est reparti avec son propre plant, offert par la fédération des chasseurs de l'Isère. Un grand merci à tous !

Faisans de reproduction

De nouveau, l'ACCA va procéder à un lâcher de faisans sur le plateau de la Blache. Pour la troisième année consécutive, une quarantaine d'oiseaux va trouver un nouvel habitat. Ils vont passer quelques semaines dans les volières afin de s'acclimater et seront libérés dans quelques semaines. Nous profitons de cet article pour rappeler aux propriétaires des chiens qu'ils doivent surveiller leur animal afin d'éviter tout problème de divagation !!! Merci de votre compréhension.



Pour finir, la **matinée boudin** de l'ACCA s'est déroulée comme chaque année, fin février. Les habitants de Beaulieu et des environs se sont déplacés en nombre pour apprécier le pain, les boudins, les saucissons et autres caillettes que les chasseurs avaient concoctés. Rendez-vous l'année prochaine...

Le Président : Mickaël Picat

L'APEBT

Une saison du Sou des Ecoles déjà bien entamée, avec un bilan moral et financier positif pour chacune de nos manifestations.

Place maintenant à nos deux dernières grosses manifestations de l'année : La **kermesse** et la **randonnée pédestre et VTT** : la Roue Libre, qui auront lieu le **22 et 23 juin** prochain.

Pour cette 12ème édition, nous reconduirons les différents parcours et au vu de la réussite de l'an dernier, le 60 kilomètres pro en VTT est renouvelé.



Sachez que nos pisteurs : Jacques Philibert, Thierry Faraldo, Jean-Pierre Pace et Ludovic Darcourt sont déjà à pied d'œuvre pour vous faire découvrir les plus beaux sentiers et chemins de notre région. Pour la sécurité de tous, ils seront épaulés par Denis Blanc avec son quad, ce qui permettra une souplesse dans notre organisation.

La réussite de nos manifestations permet de financer les sorties scolaires et le matériel pédagogique. Je tiens à remercier les nombreux bénévoles membres ou pas de l'association, l'ensemble de l'équipe enseignante pour leur investissement, les mairies pour leur soutien sans faille et l'ensemble des parents toujours présents.

Rendez-vous fin juin !

Le Président William Bit-Mignon

Roue Libre
le 23 juin

New Map et Cie

Expo Avignon Motor Festival 2013

Cette manifestation permet de retracer plus d'un siècle de locomotion à travers différentes démonstrations (avion, moto free style, chars d'assaut, camions décorés, rallye cyclecars, concours d'élégance, etc ...) mais aussi dans différents halls d'exposition proposés au public (voitures modernes de prestige, véhicules utilitaires, motos actuelles et motos anciennes, bateaux, etc ..). Plus de 50 000 m² (10 terrains de foot) pour 40 700 visiteurs.



Deux marques de voitures à l'honneur cette année :

- **SALMSON dont c'est les 100 ans.**

Sa création et sa croissance furent étroitement liées à la naissance de l'aviation dont elle fut productrice de composants, notamment des moteurs. Elle orienta sa production sur les voitures automobiles dès les années 20 et put se targuer d'être la première marque au monde à produire des séries de voitures de sport et tourisme équipées d'un moteur à double arbre à came en tête.

Voitures résolument sportives, elles n'en furent pas moins confortables, mais cette excellence avait un coût que le client n'était plus prêt à payer; la concurrence eut vite raison de cette marque en 1957.

- et **ALPINE** pour son retour en production

Alpine fut créée en 1955 par J Rédélé coureur automobile s'étant illustré dans différents rallyes « alpins » d'où le nom de cette marque. La plus connue est sans nul doute l'A110 ou berlinette, apparue en 1962, voiture très basse et légère (sa carrosserie est entièrement faite de polyester et est motorisée par un moteur Renault donnant un très intéressant rapport poids/ puissance). Elle connut son heure de gloire en 1973 avec un titre de champion du monde des rallyes. En 1978 son créateur laisse les rênes de l'entreprise à Renault qui sortit le dernier modèle en 1991, avant d'annoncer fin 2012 la reprise de la production par celle illustrée ci contre.



Et NEW MAP et Cie dans tout ça ?



Nous avons 20m2 d'exposition dans une partie du hall Moto, agrémentés par 4 motos illustrant la production de la marque :

- 350 JT moto à moteur à soupapes latérales dite « entretubes » de 1927 (modèle populaire des débuts)
- 500 OHV moto à moteur à soupapes culbutées de 1929 (modèle de sport)
- 350 BL moto à bloc moteur à soupapes culbutées CHAISE (modèle largement distribué)
- 100 CSK vélomoteur fortement caréné pour coller à la mode des moto scooter des années 50 (une des dernières productions de la marque).

Une vingtaine de nouveaux contacts ont été établis auprès de possesseurs de NEW MAP dans cette portion de la vallée du Rhône riche en activités motocyclistes dans les années 30 à 50.

Comme à chaque fois, son lot d'anecdotes comme cette personne qui a acheté une moto restée démontée pendant 40 ans car le possesseur en bon père de famille ne voulait pas que son fils s'en serve !

L'organisation d'AVIGNON MOTOR FESTIVAL nous remercia de notre participation et engagement par l'attribution d'une « **calandre d'or** » récompense dans la catégorie moto ancienne.



Le Président : Francis Gerbert-Genthon

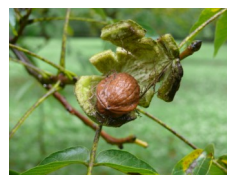


Lors de la dernière coupure d'électricité sur la commune, des Beaulieurois ont appelé la Mairie pour s'informer. Afin d'éviter certains désagréments face à l'interruption de la fourniture d'électricité, comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, vous pouvez être informé gratuitement par mail et bientôt par sms de toutes coupures pour travaux programmés en vous inscrivant sur le site : <http://www.erdf-prevenance.fr>

Solution des mots croisés du précédent bulletin

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
1			L	I	T	O	T	E			L	E	S
2		C	A	L	I	B	R	E		G			I
3	T				S	I	I				A	O	C
4	R	F			S					H	U	I	L
5	O	R		V	A	I	S	S	E	L	L	E	S
6	P	A	R	I	S	I	E	N	N	E			T
7		N	O	N				C	I	N	E	M	A
8		Q				L	O	F	E		A		
9	R	U	E	S				U			S	C	I
10		E	T	E		C	E	R	N	E	A	U	X
11		T			C	H	O	U		O		R	T
12	B	T			H	O	L	S		I		O	
13	R	E	C	O	L	T	E			X	E	N	O
14	O		R	I				A		R		R	I
15	U			R	A	M	A	S	S	E	U	S	E

Dans les pages suivantes, vous allez découvrir la suite de notre évocation du passé, après avoir abordé le ramassage à la main, l'activité des emballeurs...nous allons ouvrir un nouveau chapitre : **le début de la mécanisation**. Le premier volet va concerner les **secoueurs**.



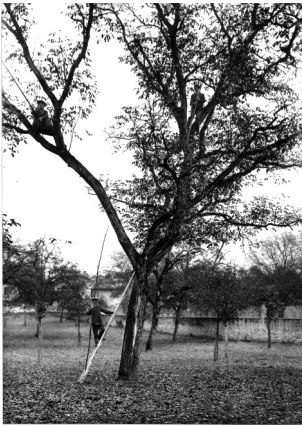
Au prochain bulletin nous traiterons des premières **ramasseuses**.

Si vous possédez des documents, écrits ou photographiques, n'hésitez pas à nous les faire partager ou évoquer avec nous vos souvenirs sur ces premiers prototypes. Merci d'avance.

Récolte des Noix (épisode n°2)



Les secoueurs



Dans les années 1960, le secouage à bras avec la plupart du temps des lattes de bambou est toujours aussi pénible, lent et surtout dangereux : on déplore un décès en moyenne chaque année dans la région dû à la chute d'un arbre. Des agriculteurs ingénieux bricolent des engins munis de bielle à excentrique entraînée par la poulie de battage ou la prise de force du tracteur, cela donne un mouvement de va et vient à un câble dont le bout est relié au noyer par un crochet ou une sangle. Cela secoue l'arbre et les tracteurs petits et légers de l'époque....et également les vertèbres du pilote !



Sangle d'un secoueur



Différents secoueurs à câble apparaissent alors avec des fonctionnements qui diffèrent légèrement d'un modèle à l'autre.

Secoueur excentrique à câble de Mr Elie Collonge
Fabriqué par Jean Fangeat de Vinay



Ce secoueur est fixé à l'attelage 3 points et entraîné par la prise de force du tracteur. Très efficace sur les petits arbres, il nécessitait de multiples accrochages sur les branches pour les noyers plus grands.



Secoueur à ressort de Mr Marius Ogier de La Rivière
Copie de Mr René Albertin de Bouchetière



Avec ce modèle à ressort, le secouage était de meilleure qualité et les vibrations du tracteur amorties. Maurice Roussel s'est inspiré de ce système pour créer ses propres secoueurs à câble.



En mai 1967, Roland Martinais, agriculteur à Vinay, par l'intermédiaire de son cousin Louis Garavel, ingénieur des Eaux et Forêts à la DDA de l'Isère, s'adresse aux frères Ramacher à Lemden en Californie (ils construisent du matériel pour les noix et sont également concessionnaires des tronçonneuses Mac Culloch connues dans le monde entier). Il veut obtenir des renseignements pour l'achat éventuel d'une ramasseuse de noix : la réponse est négative car elles sont indisponibles pour le marché européen (en fait on peut soupçonner qu'elles ne sont pas encore au point), par contre cette société propose à la vente sans problème des gros vibreurs hydrauliques Shock Shaker à adapter sur un véhicule porteur.

Par le biais du réseau Mac Culloch, les californiens prennent contact avec Mr Chabert d'Hiers de Chatte pour régler la situation. Celui-ci fait venir un vibreur qu'il adapte avec Flandrin de Saint Hilaire du Rosier sur un Dodge essence recyclé de l'armée afin d'entamer une campagne de démonstration à l'automne 1967 dans la région. Une de celle-ci a lieu à Vinay, dans une noyeraie en bordure de la route nationale 92 côté sud de la ville : bilan 7 commandes fermes pour 1968 (le prix du vibreur : équivalent de 3 Peugeot 404 neuves) : 2 aux frères Martinais de Vinay, une à Emile Chevallier de Vinay, une à la Cuma de Saint Vérand...). Ce matériel arrive en mai 1968 en Europe mais doit transiter par la Belgique au port d'Anvers : tous les ports français sont bloqués par les dockers en grève pour cause de mini révolution en France...

Tout s'arrange enfin et à l'automne 1968 on peut affirmer que les premiers secoueurs commencent à pénétrer les noyeraies de la région. On se rappelle les premiers chantiers de secouage : tout le monde accourt pour voir la mécanique à l'œuvre : en trois secondes, dans un bruit assourdissant, une grêle de noix tombe au sol accompagnée par le hurlement du six cylindres essence : les jeunes sont émerveillés, les vieux complètement dépités car cette fois c'est sûr tous les noyers vont crever !

Nous devons préciser que ces engins servent à leurs propriétaires pour leurs arbres mais surtout ils travaillent à façon pour les autres producteurs dans le cadre d'entreprise de travaux agricoles. L'essence pose un problème : 150 litres par jour et plus nécessitant un va et vient incessant entre le travail et la station service la plus proche ce qui oblige à un stockage peu légal en jerrican en acier de 20 litres, le bidon en plastique n'étant pas encore d'actualité, afin de tourner pendant la nuit, inutile de dire que les fumeurs sont interdits de séjour.

Ces moteurs vont très vite, être remplacés par des diesels Perkins plus confortables et moins dangereux. Un des derniers de ces engins est encore en activité en 2012 chez Jean Chevallier dans la plaine de Beaulieu.

Secoueuse « hydraulique trainée » fabrication Trapet Pêcheur - 1968



Secoureur de Jean Chevallier



C'est également en 1966-67, qu'une grosse concession de matériel agricole de Vinay (Trapet et Pêcheur) s'intéresse à la mécanisation du secouage. Elle s'attribue les services d'un concepteur : Marcel Germain dit « le Nouche » ainsi que d'un mécanicien : le jeune Michel Gillibert de Beaulieu.



On fabrique un prototype avec un simple mât terminé par un V calé contre l'arbre d'un côté et entraîné par un excentrique de l'autre côté, le tout actionné par la prise de force d'un tracteur John Deere type 300, le chauffeur est coiffé d'un casque lourd car on n'a pas pris le temps de faire un toit sur le tracteur ! On adaptera, ensuite, une grille pour protéger le conducteur mais celle-ci sera bientôt remplacée par une tôle, lorsque l'on constatera au secouage des noix vertes que celles-ci s'écalent en arrivant sur la grille, laissant couler du brou sur le chauffeur du tracteur qui se retrouve très incommodé notamment au niveau des yeux.

Un second prototype hydraulique cette fois est mis en service, posé sur un chariot tiré par le tracteur. Testé par Jean-Pierre Pevet (dit Barnum) de l'Albenc et soumis à rude épreuve, il va se montrer solide et efficace mais encombrant et difficilement maniable d'où la nécessité de mettre cela sur un tracteur.

Courant 1969, l'affaire Trapet fait faillite. « Monmond » Chapel, important négociant en noix et autres fruits, récupère l'activité secouage ainsi que Germain et Gillibert. On améliore la technique, on procède à de nombreux essais, notamment sur la noyeraie située à l'emplacement actuel du collège de Vinay, d'ailleurs lorsque l'on arrachera ces noyers on s'apercevra alors d'un développement racinaire hors du commun en réponse à toutes les maltraitances subies lors des essais de secouage. Cette parcelle devait être exploitée par la Famille Germain ?



Secoueuse hydraulique non identifiée



Secoueuse hydraulique montée sur la fourche du tracteur - 1969

La société Dauphiné Agricole Industriel (D.A.I.) voit le jour. Bientôt une douzaine de vibreurs sont opérationnels, mais le but du père Chapel n'est pas de vendre du secoueur, mais de créer une grosse entreprise de récolte en fruits variés : cerises pour la conserve et également pour la distillation (kirsch), abricots pour la confiture, pommes à cidre en Normandie, mirabelles dans l'est de la France, évidemment les noix et voire même les olives dans les Alpes –Maritimes.

Le personnel est nombreux : pour une saison un jeune chauffeur s'embauche, il deviendra célèbre politiquement parlant à Beaulieu bien des années après, il s'agit de Jean Cartier.

Les machines, posées sur des vieux tracteurs « dégingués », tombent souvent en panne et sont réparées avec des fournitures empruntées à la plomberie achetées chez Boissieux mais pas adaptées à la pression de l'hydraulique. Ceux qui assurent l'entretien, se souviennent des jets d'huile intempestifs et des réparations de fortune ! Chapel arrêtera cette affaire en 1977.

Un des gros secoueurs sera repris par les fils Pevet de l'Albenc pour le faire tourner dans le cadre de leur entreprise de travaux agricoles. Installé sur des tracteurs puissants et récents (Soméca 615, Ford 5000, Deutz DX90, Renault 851...) il va continuer à « vibrer » des noyers dans la vallée pendant une bonne vingtaine d'années.

Revenons à Beaulieu, au début des années 70, Gérard Quincieux se lance dans les travaux de secouage avec du matériel performant : vibreur Guillot et Blanc de Chatte posé sur un tracteur Ford 5000, avec son équipe, ça va « fumer bleu » jour et nuit dans les grosses noyeraies de Poliénas, Tullins, leur lieu principal d'activité.

Autour de 1980, un petit artisan local veut participer aussi à la fête : Maurice Rousset. Vibreurs hydrauliques ainsi qu'une quantité énorme de petits secoueurs à câble sont conçus. La multinationale locale prend forme avec le succès qu'on lui connaît.

Un échec cependant en 1984 : le semi-hydraulique testé chez Lacroix, l'embrayage à courroie brûle régulièrement au bout de 3 à 4 heures de service, il faut vite revenir au 100% hydraulique !

Des artisans en construiront aussi quelques uns : Barnay à Cognin-Les-Gorges, Dupont dans le Haut Grésivaudan...

Aujourd'hui les entreprises de secouage ont disparu. Les fermes se sont beaucoup agrandies, les plantations mobilisent l'espace agricole de plus en plus. Chaque exploitation est équipée individuellement. Les vibreurs latéraux d'AMB sont à la mode dans toutes les régions nucicoles. La jeunesse d'il y a 30 ou 40 ans se rappelle les bons et moins bons moments de cette époque héroïque, mais attention nous ne sommes pas encore devenus de « vieux fossiles » !

Alain Lacroix

Modèles actuels :



Vibreux hydraulique



Secoueur à câble

Un grand merci aux personnes qui ont apporté leurs témoignages et collaboré à la rédaction de ces articles :

Madame Carcano, Directrice du Grand Séchoir, Messieurs Marc Argoud, Jean Chevallier, , Elie Collonge, Alain Dupart, Yves Emerard-Moyet, Marcel Germain, Michel Gillibert, René Guillot, Alain Lacroix, Marius Ogier, Maurice Rousset.

Mémento

Mairie

Mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-11h

Jeudi et Vendredi : 14h30-18h

Permanence de Mr le Maire :

Vendredi de 16h-18h de préférence sur rdv

Beaulieu38@wando.fr - 04.76.36.71.97

Régie de Vinay

Eau/Assainissement :
04.76.36.90.57

Service Dépannage :
04.76.36.94.01

Déchetterie de Vinay

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-18h
Mardi, vendredi : 9h-12h 13h30-18h

Samedi : 9h-18h
04.76.36.79.29

Numéros à retenir

Urgences : **112** - SAMU : **15** - Gendarmerie : **17**
Pharmacie de garde : **3915**
Centre des Grands Brûlés (Lyon) : 04.72.11.75.98
Centre Antipoison : 04.72.11.69.11



Agenda

Concours Belote (Club*) 17 avril
Soirée Foyer Pour Tous 14 juin
Kermesse (Apebt) 22 juin
Safari Truites (Truite Vézy) 22-23 juin

Roue Libre (Apebt) 23 juin
Fête de la Musique (Foyer) 28 juin
Vogue (Truite Vézy) 3 août
Concours Belote (Club) 23 octobre

Enquête Publique P.L.U.

Du 16 avril au 18 mai (voir page 9)



* Calendrier complet des activités du Club du Vézy page : 18

Beaulieu



Vinay

